

Mécanicien.ne 250 kW

Titre(s) visé(s)

- ? Attestations de succès menant aux diplôme et brevet de mécanicien 250 kW.
- ? Titre monovalent - Niveau non défini.

Texte(s) de référence

- ? Arrêté du 17 août 2015, modifié, relatif à la délivrance du brevet de mécanicien 250 kW.
- ? Annexes II et III de l'arrêté du 17 août 2015 modifié fixant le programme de formation et d'évaluation.

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

? Le-la titulaire du brevet de mécanicien 250 kW est appelé-e à s'acquitter des tâches qui peuvent lui être confiées dans le cadre de la conduite, de l'entretien et de la sécurité de la machine. Il-elle peut exercer les fonctions d'officier chargé(e) du quart à la machine, second-e mécanicien-ne ou chef mécanicien-ne sur des navires d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW. Ce titre permet également d'exercer les prérogatives associées au certificat de mécanicien à bord des navires armés au commerce, à la plaisance et à la pêche (fonction d'appui avec ou sans tâches spécialisées à bord de navires de puissance propulsive inférieure à 750 kW ou fonction d'appui sans tâches spécialisées à bord de navires de puissance propulsive égale ou supérieure à 750 kW). Cette formation s'inscrit dans un cursus permettant de gravir de l'échelon de mécanicien.ne 250 kW à celui de Chef mécanicien-ne (à prérogatives illimitées). La formation mécanicien-ne 750 kW étant l'étape suivante.

Objectifs :

? Préparer le-la stagiaire à la conduite d'une machine d'un navire de commerce, de pêche ou de plaisance professionnelle, d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW, dans des conditions satisfaisantes et en toute sécurité.

Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

? Toute personne, âgée de 18 ans au moins le jour d'entrée en formation, satisfaisant aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret et justifiant :

- soit d'une qualification professionnelle au moins équivalente au niveau V, validée ou non par un diplôme,
- soit d'un certificat de matelot pont, certificat de quart à la passerelle ou certificat de marin qualifié pont ou tout titre permettant d'exercer des fonctions aux niveaux appui, opérationnel ou direction au pont,
- soit d'un diplôme ou titre reconnu pour être admis à suivre les formations de certificat de matelot pont ou du diplôme de capitaine 200,
- ou étant sans titre mais ayant bénéficié de dispositions réglementaires préalablement à l'entrée en vigueur de l'arrêté du 17 août 2015 relatif à la délivrance du brevet de mécanicien 250 kW lui permettant d'exercer des fonctions à bord des navires armés à la pêche d'une J.B. égale ou inférieure à 10 tonnes..

Intervenant(s)(es)

Formateurs et formatrices pour adultes du CEFM. (Certificat...)

Coût, horaires, dates et sites de formation : Preuves des modules en ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10/20 au cours de l'évaluation du module concerné et sans note éliminatoire. Est éliminatoire toute note = à 0/20.

? Nous consulter.

? Pour se voir délivrer le **diplôme de mécanicien 250 kW**, le (la) candidat(e) doit :

Financement

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret.
- Justifier de l'ensemble des attestations de succès de la formation mécanicien 250 kW.

? Diverses possibilités (Région, Etat, OPCVA, FONGEUF, individuel) selon votre situation ou statut (demandeur-euse d'emploi, salarié-e, indépendant-e ...)

? Pour se voir délivrer le **brevet de mécanicien 250 kW**, le (la) candidat(e) doit :

- Avoir 18 ans au moins le jour du dépôt de la demande.
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret.
- Être titulaire du diplôme de mécanicien 250 kW ou titre reconnu comme équivalent (TAB.1, annexe 1, arr.du 17/08/2015 relatif à la délivrance du brevet de mécanicien 250 kw).
- Être titulaire du certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) ou équivalent (TAB.2, annexe 1, arr.du 17/08/2015 relatif à la délivrance du brevet de mécanicien 250 kw).

Durée, modalités, effectifs par session

? 184 heures (maximum).

? Formation dispensée en continu, en centre et en présentiel.

? Formation théorique et pratique (apport de connaissances, exercices, simulations).

Programme de la formation

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT - MECANICIEN 250 kW		
Contenus	Sous-modules - Matières	Durée
Module M1.1 Machines marines	Moteurs Diesel et à allumage commandé	33h
	Moteurs Hors-bord	21h
	Auxiliaires	15h
	Sécurité	3h
Module M2.1 Electricité	Lois générales de l'électricité	15h
	L'électricité à bord	18h
	Enseignement médical 1 (EM1)	11h
Modules spécifiques STCW	Techniques Individuelles de Survie (TIS)	15h
	Formation de base à la lutte contre l'incendie (FBLI)	18h
	Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales (SPRS)	8h
Modules complémentaires	Culture de l'égalité H/F	3h30
	Service Social Maritime	3h
	1 CCF – Module M1.1 (1h), 1 CCF – Module M1.2 (1h),	-
Evaluation	Soutien (Md.M1.1 (3h), (Md.M1.2 (3h),	6h
	Accueil, contractualisation, entretiens, bilans...	14h30
TOTAL heures stagiaire (maximum)**		184h

